

Salut !

Vous vous êtes inscrit à notre assemblée générale annuelle (en ligne), qui se tiendra le lundi 30 mars de 14 à 16 heures. C'est dans 4 jours !

Comment participer

Nous utilisons Zoom pour notre assemblée générale. Voici le lien pour vous joindre à notre AGA :

Pour plus d'informations sur l'utilisation de Zoom, allez à la rubrique "Utilisation de Zoom", au bas de cet e-mail (pour les débutants et les utilisateurs plus avancés) ! Avant de vous joindre à l'AGA virtuelle du COCo, voici quelques points à noter : Si vous avez déjà utilisé Zoom, voici quelques points à noter pour notre AGA :

- Testez votre connexion. C'est toujours une bonne idée de tester le lien et votre équipement au préalable. Vous pouvez déjà vérifier si cela fonctionne pour vous en cliquant sur le lien de l'assemblée. Si une fenêtre de zoom vous indiquant que "l'AG du COCo est prévue le 30 mars à 14 heures" apparaît, vous pouvez y aller. Pendant que vous y êtes, vous pouvez également vérifier vos connexions audio et vidéo.
- Connectez-vous tôt ! Nous serons là au moins 30 minutes à l'avance, et nous pouvons vous aider à résoudre les problèmes techniques que vous pourriez rencontrer avant de commencer. Vous arriverez dans la salle d'attente, qui nous sert en quelque sorte de bureau d'inscription.
- Caméra et microphone. Une fois que vous serez dans la salle principale, votre caméra et votre microphone seront éteints par défaut. Si vous en avez envie, allumez votre caméra pour que les autres puissent vous voir.

Faites défiler ce courriel vers le bas pour obtenir des informations supplémentaires sur les commandes spéciales de zoom, les informations sur l'accessibilité et ce qu'il faut faire si vous avez des problèmes techniques.

À quoi s'attendre ?

- L'ordre du jour de notre réunion est joint à ce courriel ; consultez-le !
- Après la fin de l'assemblée générale officielle, nous aurons un peu de temps pour discuter et poser des questions sur la situation en général, alors restez dans les paragraphes si vous le souhaitez !
- Le procès-verbal de l'AGA de l'année dernière, que nous devons approuver, est également joint, ainsi que nos statuts, y compris les changements que nous voulons apporter à l'AGA de cette année

La semaine prochaine, nous partagerons également avec vous :

- Notre rapport annuel
- Nos états financiers vérifiés

Votre adhésion

Enfin, et c'est important : sachez que vous êtes membre du COCo. Cela signifie que vous pouvez voter lors de notre assemblée générale.

OU /// Enfin, et c'est important : sachez que vous n'êtes pas encore membre du COCo. Cela signifie que vous ne pouvez pas voter lors de l'AG. Si vous voulez être membre, vous devez vous inscrire ici, pour l'année prochaine !

Nous sommes impatients de voir vos visages et d'entendre vos voix ;

L'équipe du COCo

Utilisation de Zoom

Pour participer à une réunion Zoom, il est recommandé d'utiliser un ordinateur avec des haut-parleurs et un microphone, et - si vous souhaitez que d'autres personnes puissent également vous voir - une caméra. Si vous n'avez pas de microphone, vous pouvez quand même participer via le chat dans Zoom.

Si vous vous connectez à une réunion Zoom pour la première fois sur un ordinateur, il vous sera demandé de télécharger et d'installer le client Zoom. Le téléchargement devrait démarrer automatiquement et il vous sera demandé de confirmer. Une fois le téléchargement terminé, installez le logiciel sur votre ordinateur. Si vous utilisez un Mac et que vous avez des difficultés à l'installer, consultez cette page d'aide : Comment installer le logiciel sur Mac.

Si vous ne parvenez pas à installer le client, vous aurez la possibilité de participer à la réunion Zoom depuis votre navigateur, mais avec des fonctionnalités limitées.

Si vous avez déjà installé Zoom, une petite fenêtre va apparaître vous demandant "Ouvrir zoom.us?" Cliquez sur Ouvrir pour vous connecter à la rencontre.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les contrôles dans une réunion Zoom, consultez ces pages d'assistance :

- Contrôles des participants dans une réunion Zoom
- Comment modifier la mise en page de la vidéo (Mise en page lorsque le partage d'écran est la section pertinente pour notre AGA !)

Il est conseillé de garder le microphone coupé lorsque vous ne parlez pas. Cela permet de filtrer les bruits de fond.

Accessibilité

Nous sommes encore novices en ce qui concerne Zoom en particulier et l'organisation de réunions en ligne en général. Cela signifie malheureusement aussi que nous n'avons pas encore résolu toutes les questions d'accessibilité. Ce que nous pouvons offrir à ce stade, sur demande, c'est le sous-titrage en direct pendant la réunion par un profane. Veuillez nous contacter dès que possible si vous souhaitez demander un sous-titrage.

En cas de problèmes techniques

Si vous avez des questions techniques avant l'assemblée générale, vous pouvez contacter X ou X et nous essaierons de vous aider.

Si vous avez des problèmes techniques **pendant** l'AGA, veuillez envoyer un message texte à ou appeler le X.